

Communiqué

Associations Cavé Goutte d'Or et ASA-PNE

La Goutte d'Or, le 29 septembre 2019

Devant le projet de requalification du secteur Boris Vian/Polonceau/Goutte d'Or présenté le 20 mai 2019 par la Mairie de Paris et la Mairie du 18^e arrondissement ;

- **les études indépendantes proposées sur ce secteur** ;

- **le rapport du Commissaire enquêteur** qui, par les réserves qu'il met à son avis du 25 juillet 2019, interrompt l'opération de déclassement du domaine public routier, rouvre l'étude et prolonge la concertation ;

- **le vote unanime, par le Conseil du 18^e arrondissement le 16 septembre 2019**, de la délibération préconisant le coloriage des trottoirs sous l'égide du Budget participatif pour offrir « Des couleurs éclatantes à la Goutte d'Or et La Chapelle »,

les associations Cavé Goutte d'Or et ASA-PNE (Association pour le Suivi de l'Aménagement-Paris Nord Est) créent

L'Atelier urbain de la Goutte d'Or

et invitent les habitants et associations du quartier à se réunir autour d'un travail alternatif sur l'urbanisme dont les premiers objectifs se déclinent en trois points :

- 1. Demande d'un moratoire actif sur les projets en cours (Requalification Goutte d'Or-Sud, Couleurs éclatantes, Fresques et autres,...) ;
- 2. Propositions d'aménagement immédiat de certains éléments du projet présenté par la Ville de Paris lors des comités de suivi des 20 mai et 12 juin 2019 ;
- 3. Signature et diffusion d'un Manifeste pour la requalification / réparation de la Goutte d'Or.

*

Cavé Goutte d'Or, à l'origine avec la Cohérie Boris Vian des manifestations annuelles de la Saint Boris qui, du 2 mai 2011 au 2 mai 2019, ont permis une nouvelle prise de conscience de la municipalité et un début encourageant de mobilisation du quartier autour du secteur Boris Vian/Polonceau/Goutte d'Or, d'une part ; et **ASA-PNE**, association qui s'est donné pour mission d'accompagner l'aménagement urbain, paysager et environnemental du secteur Paris Nord-Est, active notamment sur le processus de concertation de la ZAC Pajol dans les années 2000, d'autre part, deux seules associations du quartier à avoir communiqué une contribution dans le cadre de l'enquête publique de juin 2019, souligné les faiblesses du projet officiel et les besoins de nouvelles études devant le Commissaire enquêteur qui a conclu à **l'impossibilité en l'état de déclasser les espaces publics du secteur Boris Vian/Polonceau/Goutte d'Or avant la levée de deux réserves importantes liées l'une à l'examen des autres projets qui seraient présentés avant le 31 octobre 2019, l'autre à une concertation à organiser ensuite entre novembre 2019 et février 2020**,

ont invité un premier groupe de prospective et de pilotage à mettre en place **un cadre de travail susceptible de recevoir les propositions des habitants et associations de la Goutte d'Or** afin de développer une **vision commune de l'avenir du quartier** d'ici au 2 mai 2020.

Ce groupe de travail est aujourd'hui composé de : **Olivier ANSART**, président de ASA-PNE, vice-président de FNE-Paris, habitant du quartier Marx-Dormoy ; **Rachid ARAR**, président de La Table Ouverte, natif de la rue de la Goutte d'Or, actif dans plusieurs associations du quartier, habitant de la Chapelle ; **Catherine BECKER**, études et conseil en communication, habitante de la Goutte d'Or ; **Sonia BOUZELLATAT**, commerçante, présidente de l'Union des Commerçants de La Chapelle-Goutte d'Or, native et habitante de la Goutte d'Or ; **Olivier RUSSBACH**, président de Cavé Goutte d'Or, juriste, conseil en nomologie, habitant de la Goutte d'Or ; **Jean-Jacques TERRIN**, architecte, professeur émérite, auteur notamment de *Le piéton dans la ville, l'espace public partagé*, habitant de la Goutte d'Or.

*

Fort des études disponibles à ce jour et des premiers retours d'habitants et associations, **L'Atelier urbain de la Goutte d'Or** lance un premier appel à la municipalité

Pour un moratoire actif sur le projet de requalification et toutes opérations de détournement urbain

Considérant le projet de rénovation urbaine présenté par la municipalité le 20 mai et le 12 juin 2019 ; les autres projets existants ; l'avis du commissaire enquêteur du 25 juillet 2019 ; l'absence de réelle concertation jusqu'ici, telle que l'a constatée le commissaire enquêteur ; les critiques, oppositions et propositions formulées par les habitants concernés ;

Considérant que le projet de rénovation urbaine tendant à la réparation des opérations de destruction et reconstruction menées dans les années 1980 et 1990 doit impérativement s'inscrire dans une vision plus large du quartier qui doit être élaborée avec ses habitants ;

Que la Mairie de Paris et la Mairie du 18^e ont, suite à l'avis du commissaire enquêteur, entamé de nouvelles consultations, plus resserrées, en prévision du délai fixé à la fin octobre 2019 pour l'étude d'autres projets et l'ouverture d'une nouvelle concertation de novembre 2019 à février 2020 ;

Que, contrairement à une information précipitée et une communication parfois non maîtrisée sur la question, aucun projet n'est à ce jour validé, aucune option écartée ;

Que les interventions tendant à colorier les rues et les trottoirs de la Goutte d'Or, dussent-elles bénéficier de l'appui du Budget participatif, sont incohérentes et incompatibles avec un tel projet ;

Que le travail projeté demande la création d'un lieu de communication et d'échange aux fins de favoriser l'appropriation civique de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'espace public.

L'Atelier urbain de la Goutte d'Or demande :

- que les projets en cours soient suspendus jusqu'au 2 mai 2020 afin de pouvoir susciter les études qui doivent impérativement les accompagner, compléter et/ou remplacer ;
- que la période de transition qui nous sépare de cette date soit mise à profit, pour et par les habitants et les associations, afin d'élaborer une vision partagée du quartier qui permette aux autorités municipales de faire des choix cohérents sur l'ensemble de la requalification de la Goutte d'Or Sud, qui soient conformes aux besoins et aspirations des habitants.
- que, parallèlement, soient immédiatement étudiés :

- 1) Le transfert du terrain de sport en toiture du gymnase (étude de faisabilité, portance) ;
- 2) Le réaménagement de l'espace libéré (soit en totalité en cas de transfert possible du TEP, soit partiellement) en jardin descendant en gradins vers la rue Polonceau pour supprimer le mur de soutènement sur cette rue ;



Croquis de travail élaboré par L'Atelier urbain de la Goutte d'Or (septembre 2019).

- 3) Le maintien de la circulation piétonne actuelle de la rue Boris Vian et le traitement de qualité de cet espace public et des rues adjacentes, depuis le boulevard de la Chapelle jusqu'à l'église Saint Bernard ;
- 4) Le retrait de tout projet de construction contre la façade actuelle du gymnase ;
- 5) La mise en valeur et le ravalement des pignons et façades du carrefour des rues Polonceau et Saint Luc de manière à rapprocher l'espace Boris Vian/Polonceau/Goutte d'Or de l'église Saint Bernard, monument historique en covisibilité avec ce carrefour ;
- 6) La restructuration des commerces le long de la rue de la Goutte d'Or, la suppression des espaces sous pilotis et le traitement de qualité de l'espace public (trottoirs, plantations) de cette rue ;
- 7) Les incitations fiscales ou financières favorisant un choix, dans ces espaces commerciaux, d'activités permettant au quartier de retrouver la commercialité dont il jouissait avant sa destruction et son placement en zone urbaine sensible dans les années 1980 ;
- 8) La création d'un restaurant de type brasserie avec terrasse dans un espace ouvrant sur la place Polonceau.

*

L'Atelier urbain de la Goutte d'Or proposera aux habitants et associations du quartier une réunion de présentation et de premier bilan de cette initiative avant la fin de l'année 2019.

D'ici là, les deux associations Cavé Goutte d'Or et ASA-PNE invitent les habitants et associations du quartier à leur communiquer leurs propositions aux fins de diffusion et d'échange sur leurs blogs respectifs aux adresses suivantes :

cavegouttedor@gmail.com / asa.pne18@laposte.net.